

# ARRETE MINISTERIEL No ....../CAB.MIN/MINES/01/2012 DU A APR ZUTZ PORTANT DECHEANCE DE Metal Chemical Congo "Mtcc " DE SES DROITS SUR LE Permis de Recherches N°8036

### LE MINISTRE.

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, 286,287 et 289;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 561 alinéa 1<sup>er</sup> littera a et 562 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères, Spécialement son article 1<sup>er</sup> B point 17;

Vu l'Ordonnance n° 11/063 du 11 septembre 2011 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-Ministres;

Vu la Notification de l'Inscription d'Office n° CAMI/DG/736/2007 portant octroi du Permis de Recherches n° 8036 à Metal Chemical Congo "Mtcc "

Considérant la notification de constat de non paiement des droits superficiaires ;

Considérant l'absence de recours de **Metal Chemical Congo**"**Mtcc**", titulaire du **Permis de Recherches** n° **8036**;



#### ARRETE:

# Article 1er:

Sans préjudice d'autres sanctions prévues par les Code et Règlement Miniers, la Société **Metal Chemical Congo "Mtcc "** est déchue de ses droits découlant du **Permis de Recherches n° 8036.** 

## Article 2:

La Société **Metal Chemical Congo "Mtcc "** dispose d'un délai de 30 (trente) jours à compter de l'affichage du présent Arrêté au guichet du Cadastre Minier pour exercer son droit de recours.

## Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

: 1

: 1

: 1

: 1

: 1

: 1

: 1

Fait à Kinshasa, le .... \$ 10 APR 2012....

Martin KABWELULU

#### **AMPLIATIONS:**

Cabinet du Président de la République

Cabinet du Ministre des Mines

Secrétariat Général des Mines

Cadastre Minier

• CTCPM

SAESSCAM

Direction des Mines

Direction de Géologie

Direction des Investigations

Direction chargée de la Protec. de l'Environ.

Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort

Metal Chemical Congo "Mtcc "

Æ.